



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réi

Mo b



Déposé / Reçu le

2 4 AVR, 2019

au greffe du tribur**ette** l'entreprise trancophone de Bruxeiles

N° d'entreprise : 0720.721.480

Dénomination

(en entier): Automotive Parts Remanufacturers Association Europe

(en abrégé): APRA Europe

Forme juridique: AISBL

Siège: Avenue de Tervueren 34, 1040 Etterbeek

Objet de l'acte : Nomination Executive Officer

Extraits des décisions du Conseil d'Administration du 7 mars 2019, adoptées par le biais de la procédure écrite:

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer M. Michael Haumann, né le 27 novembre 1979 à Hof, Allemagne, domicilié à Wildenau 26, 95100 Selb, Allemagne, en tant que Directeur Exécutif, pour une durée indéterminée. Les pouvoirs de M. Michael Haumann en sa qualité de Directeur Exécutif sont réglés par l'article 44 des statuts. Ces pouvoirs comprennent notamment la gestion journalière de l'association.

Conformément à l'article 46 des statuts, l'association sera, dans le cadre de la gestion journalière, valablement représentée à l'égard des tiers et concernant tous les actes judiciaires et extra-judiciaires par le Directeur Exécutif agissant seul.

Le Conseil d'Administration a décidé que le mandat de M. Michael Haumann en tant que Directeur Exécutif sera rémunéré.

Fait à Bruxelles, le 14 mars 2019

Michael Haumann Directeur Exécutif

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature